



DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON
Canton de STE MAURE DE TOURAINE
COMMUNE DE MAILLE

Reçu le:
22 nov 2018
SIEPVV

Nombre de conseillers :

- . En exercice 14
- . Présents 11
- . Votants 11

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018-047

L'An deux mil dix-huit, le quinze novembre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué le 05/11/2018 s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ELIAUME, Maire.

Etaient présents : M. ELIAUME Bernard, Mme ROBIN Dominique, M. CHAMPIGNY Joël, Mme SAULNIER Pascale, M. ROY Jean-Jacques, Mme ARCHAMBAULT Katia, Mme ARCHAMBAULT Claudette, M. SOUBISE Bernard, M. LECUYER Denis, M. JAHAN Francis, M. BERNARD Xavier.

Etaient absents excusés: M. GUILLET Rémi, Mme JAMES Anne-Lise.

Etait absente non excusée : Mme SCEUTENAIRE Isabelle.

Mme SAULNIER Pascale est nommée secrétaire de séance.

**ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE**

Vu le courrier de M. le Sous-Préfet de Chinon en date du 21 septembre 2018 invitant l'ensemble des Communes membres du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne à procéder à l'élection de nouveaux délégués,

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'élection de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour siéger au sein du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne.

Sont candidats: Mme ARCHAMBAULT Claudette, Mme JAMES Anne-Lise, Mme SAULNIER Pascale, M. ELIAUME Bernard.

Il est procédé au vote à bulletins secrets. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Suffrages obtenus :

- ▶ Mme ARCHAMBAULT Claudette : 11 voix
- ▶ Mme JAMES Anne-Lise: 11 voix
- ▶ Mme SAULNIER Pascale : 11 voix
- ▶ M. ELIAUME Bernard: 11 voix

Par conséquent, sont élus au SIEPVV les délégués suivants :

- Titulaires : Mme ARCHAMBAULT Claudette, Mme JAMES Anne-Lise, Mme SAULNIER Pascale.

- Suppléant: M. ELIAUME Bernard.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Transmis à la Sous-Préfecture de
CHINON le 22 novembre 2018.
Publié ou notifié le 22 novembre 2018.



Accusé de réception en préfecture
037-213701428-20181115-2018-047-DE
Date de télétransmission : 22/11/2018
Date de réception préfecture : 22/11/2018

